

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

06/2025

Objet : Approbation du règlement de service de l'eau et de l'assainissement collectif

SEANCE VENDREDI 07 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt cinq

Le 07 février à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de février sous la présidence de Madame Frédérique ANGELETTI, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 31 janvier 2025 par courrier électronique

Étaient présents :

Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN

Absents excusés :

Christelle THIEBAULT pouvoir à Frédérique ANGELETTI

Absents : *Amandine HEBREARD*

Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance

Le règlement de service désigne le document établi par la commune et définit les obligations mutuelles entre la commune et l'abonné du service à la fois pour l'eau potable et pour l'assainissement collectif.

Le service de l'eau et de l'assainissement collectif désigne l'ensemble des activités et installations nécessaires :

- à l'approvisionnement en eau potable (production, traitement, distribution et contrôle de l'eau)
- à l'évacuation des eaux usées (collecte, transport et traitement)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide de :

- **APPROUVER** le règlement de service de l'eau potable (joint en annexe de la présente délibération)
- **APPROUVER** le règlement de service de l'assainissement collectif (joint en annexe de la présente délibération)
- **DIRE** que les nouveaux règlements entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que susdit.

Le Secrétaire de Séance,

Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI